

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Mise en oeuvre d'un modèle d'équipe de soutien à l'enseignant pour répondre aux besoins des étudiants du collégial en situation de handicap

### **Chercheuse principale**

Nathalie Trépanier, Université de Montréal

### **Chercheuses de collègue**

Mildred Dorismond, Cégep du Vieux Montréal

Carole B La Grenade, Collège Montmorency

Sophie Tremblay, Cégep du Vieux Montréal

### **Collaboratrices en milieu de pratique**

Julie Beaumont, Cégep du Vieux Montréal

Sylvie De Saedeleer, Cégep du Vieux Montréal

Carole Lavallée, Cégep du Vieux Montréal

Odette Raymond, Cégep du Vieux Montréal

### **Collaboratrices-chercheuses**

France Beauregard, Université de Sherbrooke

Sylvie Cartier, Université de Montréal

Mireille Dubois, Cégep du Vieux Montréal

Mélanie Paré, Université de Montréal

### **Professionnelles de recherche**

Sylvie De Saedeleer, Cégep du Vieux Montréal

Odette Raymond, Cégep du Vieux Montréal

Lia Roy, Université de Montréal

### **Établissement gestionnaire de la subvention**

Université de Montréal

### **Numéro du projet de recherche**

2012-RP-147375

### **Titre de l'Action concertée**

Persévérance et réussite scolaires

### **Partenaire(s) de l'Action concertée**

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

## **SECTION 2 - Résumé**

Depuis les dix dernières années, on assiste au Québec à une augmentation importante du nombre d'étudiants en situation de handicap (ÉSH) au postsecondaire (Ducharme & Montminy, 2012). Bien que les institutions d'enseignement aient l'obligation légale de proposer des accommodements à ces étudiants, il serait illusoire de prétendre que les enseignants du postsecondaire peuvent régler seuls tous les problèmes que peuvent rencontrer ces étudiants dans leur classe. D'une part, ces enseignants ne possèdent que rarement une formation spécifique en ce sens et d'autre part, la complexité des problèmes perçus est parfois telle qu'il semble nécessaire d'envisager une structure de soutien qui leur permettrait de trouver des réponses à leurs questions. En outre, les obstacles rencontrés par ces étudiants en situation pédagogique gagneraient à être documentés à la fois pour mieux comprendre les situations de handicap pédagogiques, mais également pour identifier des pistes d'intervention.

En alliant recherche qualitative et recherche-action, notre recherche poursuit les objectifs suivant : 1) analyser les situations de handicap pédagogiques vécues par les étudiants, du point de vue de leurs enseignants (obstacles rencontrés, caractéristiques de l'étudiant, nature de la tâche et éléments retenus pour la relation d'enseignement-apprentissage, présence ou absence d'accommodations ou d'accommodements); 2) documenter les pratiques d'individualisation de l'enseignement (différenciation pédagogique, enseignement complémentaire et utilisation des ressources, accommodation ou accommodement et modification) des

enseignants du collégial; et 3) de proposer le développement d'une forme simple et utile de soutien aux enseignants du collégial pour favoriser la réussite des ÉSH.

L'analyse des situations de handicap pédagogiques a pu être réalisée à partir des demandes de soutien émises par les enseignants auprès des enseignants-ressources. Les pratiques d'enseignement privilégiées par les enseignants sont également consignées dans ces analyses, en plus de la passation d'un questionnaire en ligne (3 collèges, N=162 répondants) et de quelques entrevues individuelles réalisées auprès d'enseignants (N=11), d'ÉSH (N=3) et de parents d'ÉSH (N=5). Ainsi, l'application pratique de nos modèles théoriques s'est d'abord effectuée en fonction des demandes de soutien émises par les enseignants auprès des enseignantes-ressources. Les situations de handicap pédagogiques sont documentées en fonction de leur nature ou des types d'obstacles rencontrés par ses acteurs plutôt que par leur récurrence. Les pratiques d'individualisation de l'enseignement autorapportées sont répertoriées.

Les demandes de soutien effectuées auprès des enseignants-ressources ne sont pas nécessairement le fruit de situations de handicap pédagogiques vécues dans la classe par les enseignants. Elles sont parfois anticipées ou pressenties. Dans ce dernier cas, l'enseignant-ressource sert alors de courroie d'information, il permet d'établir un fil de discussion ou de réfléchir sur les pratiques. Des demandes de soutien peuvent être réalisées directement auprès des enseignants-ressources par les enseignants, mais elles peuvent également provenir d'autres professionnels, de la direction de services, de direction de départements, voire d'étudiants.

L'enseignant-ressource peut également agir à titre d'accompagnateur ou de responsable de plans d'intervention.

L'enseignant-ressource n'a pas de mandat de dicter des solutions, mais plutôt de voir l'éventail des possibilités en privilégiant un fonctionnement par résolution de problèmes. Il agit à titre de consultant, il est une aide professionnelle et, comme son nom l'indique : une ressource. Le service d'enseignant-ressource peut être assumé par un orthopédagogue ou en complémentarité professionnelle avec celui-ci. Sous certaines conditions, ce modèle s'inscrit parfaitement bien au sein de l'équipe de professionnels destinés à soutenir les ÉSH ayant ou non un diagnostic.

Par leur expérience professionnelle et leur expertise complémentaires, nos enseignantes-ressources ont fait la démonstration de la faisabilité et de la pertinence de ce modèle de service. Elles ont permis de poser les jalons de son application et d'identifier le mandat de l'enseignant-ressource, en plus de s'inscrire dans la cohésion de l'offre de services d'aide aux ÉSH. En effet, si les services d'aide aux ÉSH sont habituellement définis par une offre de services directs aux étudiants, notre modèle d'enseignant-ressource constitue plutôt une offre de service indirecte, incontournable en contexte d'inclusion scolaire.